

GROUPEMENTS DE CLUBS DE JEUNES CONVENTION

D'une part,
Entre les clubs soussignés :

N°1 dont le siège est à représenté par son Président(e), Monsieur ou Madame	N°2 dont le siège est à représenté par son Président(e), Monsieur ou Madame	N°3 dont le siège est à représenté par son Président(e), Monsieur ou Madame
--	--	--

N°4 dont le siège est à représenté par son Président(e), Monsieur ou Madame	N°5 dont le siège est à représenté par son Président(e), Monsieur ou Madame
--	--

D'autre part,
Le District de Football de représenté par son Président(e), Monsieur ou Madame
..... , il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

Le District de , soucieux de pérenniser ses clubs et d'offrir aux jeunes joueurs la possibilité de pratiquer le football, autorise les clubs signataires à créer le présent Groupement.

Article 2 – Engagement des clubs signataires

Les clubs signataires devront joindre à cette convention le procès-verbal de délibération du Comité Directeur de chaque club ayant décidé d'adhérer au groupement. Pour que le groupement soit homologable, ces documents doivent parvenir au District - pour le **31 mai** au plus tard – en double exemplaire, pour transmission à la Ligue (cf. art 39 ter alinéa 3 des Règlements Généraux F.F.F.).

Les demandes déposées après la date limite seront transmises à la Ligue mais pourront être refusées sans justification ni audition.

Les clubs signataires s'engagent à mettre à disposition de ce Groupement l'intégralité de leurs licenciés des catégories précisées à l'article 4, ainsi que les éducateurs et dirigeants concernés par ces catégories dans le cadre de l'article 39 ter des Règlements Généraux de la F.F.F. et du Règlement des Groupements édicté par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté.

Article 3 – Durée

La présente convention est signée pour une année, et renouvelable par accord tacite sauf dénonciation par courrier (cf art 3 alinéa 5 du Règlement des Groupements de Clubs de jeunes de la Ligue).

Article 4 – Catégories concernées

Toutes les catégories « jeunes Foot à 11» (compétitions U14, U15, U16, U17, U18, U18F, U19), auxquelles peuvent s'ajouter :

- Les catégories de foot à 8 masculines et féminines (compétitions U11, U13, U13F, U15F et U18F)
- Les catégories de Foot Animation masculines et féminines.

Article 5 – Cadre juridique et réglementaire

Le Groupement n'est pas une personne morale distincte des clubs signataires.

Article 6 – Gestion administrative et dénomination

Le Groupement se donne l'appellation suivante :

Groupement

Le Groupement désigne comme unique correspondant :

NOM : **Prénom** :

Adresse :

Code Postal : **Ville** :

Mail du Groupement :

Club d'appartenance :

Tél. Domicile : Travail : Portable :

Fax Domicile : Fax Travail :

Mail Personnel :

De plus, le groupement joindra à cette convention la composition de son comité directeur ainsi que la fiche présentant le projet (objectif, organisation, terrains, encadrement, etc.)

Article 7 – Gestion financière

Les coûts de fonctionnement et les sanctions financières imputables à chaque équipe et chaque joueur composant ces équipes seront portés au débit du compte du Groupement.

Article 8 – Divers

Les litiges résultant de situations non prévues à la présente convention seront soumis à l'arbitrage du District signataire.

Fait à Le

En exemplaires

N°1 Cachet Signature du Président(e)	N°2 Cachet Signature du Président(e)	N°3 Cachet Signature du Président(e)
---	---	---

N°4 Cachet Signature du Président(e)	N°5 Cachet Signature du Président(e)
---	---

District de Football de	
Date	
Cachet	Signature du Président(e)

Compte-rendu d'activité - Saison 20.... - 20....
« Groupement de Clubs de Jeunes »

Nom du Groupement :

Nom et Coordonnées du Correspondant du Groupement :

Club d'appartenance :

*Ce compte-rendu est à retourner à votre District d'appartenance
pour le 31 Mai de la saison en cours*



Catégories concernées par le Groupement : (entourer les catégories)

Foot à 11 :	U19	U18	U18F	U17	U16	U15	U14
Foot à 8 :	U18F	U15F	U13F	U13	U11		
Foot à 5 :	U9	U7	U9F	U7F			

Entrainements communs par catégorie. Si oui, combien par semaine :

U19	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U18	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U17	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U16	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U15	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U14	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U13	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U11	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U9	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U7	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U18F	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U15F	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U13F	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U11F	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U9F	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :
U7F	Oui	Non	1 – 2 – 3	Lieu :

Si non, comment faites-vous ?

Encadrement des équipes (entraînements et matches) par un éducateur diplômé ou non. Indiquez le ou les nom(s) prénom(s) ci-dessous :

	<u>Entraînements</u> Noms – Prénoms éducateurs – Diplôme	<u>Rencontres</u> Noms – Prénoms Educateurs – Diplôme
U19		
U18		
U17		
U16		
U15		
U14		
U13		
U11		
U9		
U7		
U18F		
U15F		
U13F		
U11F		
U9F		
U7F		

Nom du Responsable Technique du Groupement : _____

Nombre de réunions Technique animées par ce responsable dans l'année : _____

Educateurs formés au cours de la saison par les clubs :

Club - Nom – Prénom – Diplôme :

Autres Informations :

Réunion régulière des dirigeants du Groupement : OUI - NON

Si oui, à quel rythme : _____

Organisez-vous une réunion en début de saison avec les parents afin de présenter le fonctionnement du Groupement

OUI - NON

Organisez-vous des manifestations communes (tournois, repas, ...) :

OUI - NON

Projet de fusion entre certains clubs :

OUI - NON

Reconduction envisagée du Groupement :

OUI - NON

Projet pour la saison prochaine :

Projet à 5 ans :

Divers commentaires :

Signature du correspondant du Groupement :

Date :

N°1 Cachet Signature du Président(e)	N°2 Cachet Signature du Président(e)	N°3 Cachet Signature du Président(e)
---	---	---

N°4 Cachet Signature du Président(e)	N°5 Cachet Signature du Président(e)
---	---

AVIS DU DISTRICT

ANNEXE LOIS DU JEU FUTSAL (ARTICLE 79)